



Communiqué de Presse

APPEL AU DIALOGUE TERRITORIAL SUR L'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL ARRETONS DE MULTIPLIER LES PROJETS DE CENTRES COMMERCIAUX DANS LES ALPES MARITIMES

Dossier de Presse « Open Sky » disponible sur demande par email gadseca1970@gmail.com

Les fédérations d'associations GADSECA et REGION VERTE appellent à la mise en place d'urgence d'un dialogue territorial sur l'aménagement commercial réunissant tous les acteurs concernés et les associations de défense de l'environnement.

Les projets de centres commerciaux qui se multiplient dans le département inquiètent et mobilisent :

- 10.000 signatures contre le centre commercial OPENSKY à Valbonne,
- La justice donne raison à l'association CAPRE 06 contre le Projet Stratégique Opérationnel (PSO) de l'OIN Ecovallée et sa vision de l'urbanisme dans la Basse Vallée du Var,
- Le Maire de Cannes alerte le Préfet sur les impacts attendus de ces aménagements commerciaux.

La plupart de ces projets sont le fruit d'études datant de plusieurs dizaines d'années, sans aucune vision prospective et globale. Leur conception et l'urbanisme qu'ils induisent ne prennent pas en compte l'évolution des comportements des consommateurs, notamment la part grandissante de l'e-commerce, tout comme la demande croissante de produits locaux en circuits courts.

La persistance aujourd'hui d'un modèle comme le Cap 3000 vieux de près de 50 ans, avec la grande enseigne produit d'appel au cœur d'une galerie de petits commerces, est totalement anachronique, alors que de plus en plus de clients, refusant de perdre du temps à parcourir les rayons et attendre aux caisses, commandent en ligne et récupèrent directement leurs achats au Drive ou sont même livrés à domicile, désertant du même coup les galeries, ouvertes ou fermées, et leurs petits commerces.

La prolifération des projets, leur gigantisme, leur inadaptation aux besoins des consommateurs et les impacts qu'ils induisent, sont particulièrement préoccupants.

Les transports en commun n'apportent aucune réponse à ces structures qui impliquent nécessairement des déplacements en voiture pour le transport des achats, générant des embouteillages intolérables alors que nos infrastructures routières sont déjà saturées et que les crédits publics manquent pour améliorer leur capacité.

Les exemples d'incohérence des implantations de grandes surfaces aggravant des asphyxies routières, avec les véhicules des clients mais également les poids lourds pour leur approvisionnement, sont multiples, par exemple:

- L'installation de Polygone-Riviera en 2015, sur une zone humide avec destruction d'espèces protégées sans respect de la procédure de compensation, desservie par la pénétrante Cagnes-Vence-La Colle (RM 6336), conçue sans aucune voie en site propre pour les bus et véhicules de sécurité alors qu'elle dessert la clinique St Jean et la caserne des pompiers ; cet axe majeur est

GADSECA / Région Verte

régulièrement saturé aux heures de pointe depuis sa création, mais n'a pas bénéficié des adaptations nécessaires avec l'arrivée du Polygone Riviera.

- Les saturations récurrentes de la RM 6202, dont le dernier en date le 19 octobre, avec le simple cumul d'un match à l'Allianz Riviera et d'un concert au Nikaïa, générant la fermeture de la « voie dite de 40 m » transformée pour l'occasion en parking démontrent la totale incohérence des multiples projets de commerciaux (extensions et créations) dans toute la Basse Vallée du Var (de cap 3000 à Ikéa, Nice-Valley, Carrefour, Leroy Merlin, etc, etc), sans aucune adaptation des axes de transport déjà saturés.

Près d'un demi-siècle après la création de Cap 3000 à St Laurent du Var, précurseur en la matière, suivie par Nice Etoile, Lingostière, TNL, Carrefour-Antibes, les Tourrades à Cannes-Mandelieu, Axe 85 à Grasse, etc, etc, la dégradation de l'environnement induite par l'urbanisation accélérée qui s'en suit et la mauvaise qualité de l'air pollué par les gaz d'échappement des véhicules, ont généré une perte de la qualité de vie et une mise en danger la santé humaine, sans que les décideurs n'en aient été alertés.

Bien au contraire, selon la Chambre de Commerce plus de 300 000 m2 de projets commerciaux de grande envergure sont envisagés à l'horizon 2020, dont 70% en cours de création.

L'exemple d'Open Sky est significatif : ce projet pharaonique de centre commercial à ciel ouvert de 100 000 m2 sur 6 ha de terrain à Sophia Antipolis, aurait pour but de « requalifier l'entrée de la technopole » selon les élus du secteur, alors que le site choisi se trouve au cœur du bassin versant de la Brague et ses affluents, principales sources des inondations mortelles du 3 octobre 2015.

Toutefois, l'évolution de la situation s'avère si critique, que certains élus commencent à réagir, comme le maire de Cannes qui a écrit au préfet être « scandalisé par la dégradation des paysages ruraux et périurbains causée par la multiplication des centres commerciaux, qui de surcroît, imperméabilisent les sols et génèrent du trafic routier ». De son côté, Eric CIOTTI déplore une concurrence disproportionnée et massive pour les commerces de centre-ville et fait part de son opposition à la création de surfaces commerciales nouvelles en périphérie.

Les commerces de proximité, tout comme le patrimoine naturel et urbain exceptionnel de la Côte d'Azur sont mis en danger par la pression des groupes financiers et leurs grandes enseignes, au nom d'un modèle complètement périmé.

Avant toute nouvelle implantation, il est urgent d'élaborer un PLAN GLOBAL ET PROSPECTIF de l'Urbanisme Commercial à l'échelle des Alpes-Maritimes, auquel le GADSECA et Région Verte souhaitent être associés.

A propos du GADSECA : Fondé en 1970, le Groupement des Associations de Défense des Sites et de l'Environnement de la Côte d'Azur regroupe des associations des Alpes Maritimes et des personnes physiques et morales ayant pour but la préservation de l'environnement.

A propos de REGION VERTE : Fondée par Noël Perna en 1983, Région Verte est une association de protection de l'environnement et du cadre de vie des Alpes-Maritimes, œuvrant notamment pour le maintien de l'agriculture dans les zones péri-urbaines, la lutte contre les décharges sauvages, les pollutions terrestres et maritimes, le bruit, etc.

Contact Presse :

GADSECA:	Tél. : 06 85 92 78 62	Courriel : gadseca1970@gmail.com
REGION VERTE:	Tél. 06 08 11 73 85	Courriel : regionverteam@orange.fr